



Intervention liminaire – Plénière du 05/12/24  
Marie-Claude BRIET-CLEMONT

*Seul le prononcé fait foi.*

Mes cher·e·s collègues,

Pour cette dernière séance plénière de notre première année de mandat, nous retrouvons l'hémicycle de Metz, ce qui nous permet de rendre un hommage, à l'instar de celui qu'a rendu le président Leroy lors de la séance plénière du conseil régional à Julie Victoire Daubié, née en 1824 dans les Vosges en Grand Est, première bachelière de France, première femme à obtenir une licence es lettres à une époque où la Sorbonne était interdite aux femmes. Militante pour l'émancipation et les droits des femmes, ses travaux, en particulier sur la pauvreté, ses combats contre les discriminations et pour l'égalité sont d'une actualité toujours très prégnante...et doivent nous inspirer...

Au nom de l'ensemble des membres de l'Assemblée, je tiens à remercier les services du Conseil régional qui se sont investis ces derniers mois pour rénover cette salle et accueillir nos débats dans les meilleures conditions qui soient.

Cinq mois après la dissolution de l'Assemblée nationale, la défiance, déjà très haute, des Français envers les institutions et leurs représentants politiques s'est encore accentuée, et la crise institutionnelle dans laquelle nous sommes englués, amplifie toutes les fractures qui divisent nos citoyens.

Ce climat délétère peut avoir des conséquences sur l'avenir de notre système démocratique. Même si les deux tiers des Français restent convaincus que le régime démocratique est irremplaçable, inéluctablement, au fil de l'actualité, se confirme à terme un risque de « déconsolidation démocratique ».

Les défis qui se posent à notre société, crise écologique, crise économique, montée de la pauvreté, sont gigantesques. Notre société ne sera en mesure de les relever que si un large débat public est assuré, garantissant la prise en compte des perspectives de tous les acteurs. Permettre la diversité de vues et d'arguments est une condition sine qua non pour une politique à la hauteur des défis et qui répond aux besoins de la population dans sa globalité, en prenant en compte les expressions, les

savoir-faire, les engagements, les convictions qui font partie d'une histoire et d'un patrimoine citoyen, et constituent le fondement d'une démocratie saine.

La société civile organisée est la clé de voûte de la démocratie, elle est porteuse de valeurs qui ouvrent un horizon d'engagement et d'émancipation, d'autant plus utile aujourd'hui que ce débat se sclérose au sein des institutions de la République.

Dans le contexte actuel, la priorité est de la renforcer, alors qu'elle semble de plus en plus attaquée. Les menaces qui pèsent sur la suppression du CESE et des CESER restent d'actualité, au motif fallacieux que leur défaut de notoriété serait synonyme de déficit d'utilité. Nos assemblées travaillent sur le temps long, sans la culture du clivage qui attire les lumières médiatiques et nourrissent les tentations populistes.

Notre assemblée du premier mot, ainsi que la dénommait un ancien président du CESE, qui a inscrit ses délibérations dans le sens de la recherche d'un commun démocratique, dans le cadre d'un débat apaisé, est plus que jamais utile à la vitalité démocratique de notre territoire.

Même si la censure votée hier à l'assemblée nationale rend caduque le projet de loi de finances de la sécurité sociale et le projet de loi de finances, remettant en questions le budget régional sur lequel l'ensemble de nos instances de travail s'exprime aujourd'hui, cette cohérence du temps long légitime bon nombre des préconisations que nous formulons aujourd'hui.

Il est essentiel pour la Région de préserver les actions en faveur des transitions, de veiller à maintenir un soutien aux acteurs du Grand Est d'ores et déjà fragilisés par les récents événements (crise sanitaire, inflation...), et la crise économique qui s'annonce, et de maintenir un service public de qualité au plus proches des entreprises et des associations.

Il est essentiel pour la Région de réaliser des arbitrages, de recourir à la systématisation de bilans et d'évaluations de ses interventions publiques qui lui permettront d'opérer des choix éclairés et étayés quant aux dispositifs à renforcer ou interrompre.

Il est essentiel pour la Région de préserver sa capacité à investir dans les compétences, pour répondre aux besoins de compétitivité des entreprises, aux besoins de cohésion sociale des populations et gagner le défi de l'attractivité.

Ces quelques points ne couvrent pas la totalité des propositions présentes dans nos travaux du jour. Ils sont une illustration que, en dépit de la crise institutionnelle que nous traversons, notre expertise d'usage s'inscrit dans une trajectoire cohérente, non partisane, au service du bien commun, dans le respect du rôle que nous a conféré le législateur.

C'est le cas pour les avis que nous soumettons à l'assemblée dans le cadre du budget primitif, c'est aussi le cas pour l'avis que nous vous proposons sur la modification du SRADDET, dans la continuité des différents travaux engagés sur ce grand schéma par notre assemblée depuis 2017.

Ce sera aussi en cohérence avec notre légitimité à alerter les pouvoirs publics que nous débattons sur une motion d'actualité concernant la politique européenne de cohésion, et sur une intervention d'actualité sur la situation économique régionale à laquelle nous devons faire face....

Nous avons cette chance de pouvoir débattre, critiquer, proposer. C'est l'honneur de la démocratie de laisser s'exprimer les différences, c'est notre devoir d'exemplarité de faire vivre ces débats dans un climat de respect et de responsabilité.

Je vous souhaite des débats féconds, et je vous remercie pour votre écoute

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 5 décembre 2024